



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Didier PRAT  
Téléphone : 04.71.63.85.42  
Mail : [d.prat@inao.gouv.fr](mailto:d.prat@inao.gouv.fr)

N/Réf. : 22 - EV/DP/NF – 535

Objet : Examen du projet de PLUi des 8 communes  
des Hauts Gardons

**Monsieur Le Président  
Communauté de Communes des  
Cévennes au Mont Lozère  
Route Nationale  
48160 COLLET DE DEZE**

*A l'attention de Madame Floriane ROUGE*

Aurillac, le 24 octobre 2022

Monsieur Le Président,

Par courrier en date du 29 juillet 2022 vous avez bien voulu nous faire parvenir, pour examen et avis, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal des 8 communes des Hauts Gardons à savoir : BASSURELS, GABRIAC, MOISSAC VALLÉE FRANÇAISE, MOLEZON, LE POMPIDOU, SAINT ETIENNE VALLÉE FRANÇAISE, SAINT MARTIN DE LANSUSCLE et SAINTE CROIX VALLÉE FRANÇAISE.

Ces 8 communes sont situées dans :

- l'aire géographique de production des AOP "Châtaigne des Cévennes" et "Pélardon",
- l'aire géographique de production des IGP "Agneau de Lozère", "Poulet des Cévennes / Chapon des Cévennes", "Miel des Cévennes" et "Volailles du Languedoc".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,  
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

**Copie : DDT 48, INAO Montpellier**

INAO - Délégation Territoriale Auvergne Limousin  
Site d'Aurillac – Village d'Entreprises  
14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC  
TEL : 04 71 63 85 42 / [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)